

Mot du Président
Neuvième Mandat

Chères Confrères ;

Au début de ce mandat, qui s'est déroulé dans des circonstances un peu différentes au vu de la situation sanitaire dans laquelle vit le pays, permettez-moi de publier au nom de l'OGEF ce petit **Mot** .

Malgré les grands défis et l'ampleur de la responsabilité, de mon point de vue, j'ai postulé au poste de Président du Conseil National de notre éminente instance dans le but avec l'aide de tous de présenter de nouvelles idées et d'autres méthodologie dans la conduite des affaires de l'ordre et de la profession, en tenant compte de tous les efforts antérieurs pour bénéficier bien sûr des expériences de nos anciens présidents .

Au vu des circonstances dans lesquelles la profession s'exerce aujourd'hui et de la manière dont elle s'exerce, qu'elle soit liée à nos relations avec l'administration ou les partenaires , ainsi qu'avec les organismes nationaux et étrangers, je pense qu'il est temps d'établir un nouveau schéma dans la gestion de l'ordre et cela ne signifie pas une critique à ce que les précédents présidents et conseils ont présenté mais il est nécessaire de reconsidérer la méthodologie et les moyens d'atteindre l'administration, d'établir d'excellentes relations avec elle, de discuter de toutes ses propositions, et d'organiser nos priorités au service de la profession et bien entendu au profit du Géomètre Expert Foncier .

Il faut approcher toutes les administrations en faisant preuve de sagesse et d'objectivité et en laissant tout ce qui pourrait créer des conflits ou des discordes. Il faut aussi protéger la profession des intrus qui tentent de se faire passer pour l'exercice de la profession ou d'une partie de celle-ci sous d'autres noms pour tenter de confondre les hautes autorités du pays et confondre l'administration en créant un état de fait et en jouant sur la corde du création des postes de travail , de l'expérience et des conditions sociales.

Chers collègues, notre profession comme toutes les autres professions réglementées dans le monde, doit être exercée qu'après inscription au tableau de l'ordre et rien que d'autre. Nous devons imposer donc une personnalité à l'ordre par tous les moyens possibles.

Cela reste le cap le plus important à partir duquel nous procédons pour positionner et faire progresser la profession à travers notre relation, qui doit être excellente et durable avec les administrations en relation, Et c'est l'un des plus grands défis que nous devons relever.



A propos de la formation et l'information elles seront suivies de deux dispositifs, le premier à travers la publication des sujets et thèmes scientifiques et techniques nouvelles dans la Revue de Géomètre Expert Foncier, qui sera relancée de manière à assurer sa continuité, ainsi sur le site de l'Ordre qui doit être modernisé pour assurer une souplesse de manipulation pour qu'il soit utilisable par la majorité des GEF. Et le second par la programmation des formations à la carte et selon les besoins, dont chaque Géomètre Expert Foncier doit assurer un minimum de formation chaque année.

Nous demandons également à chacun de nous faire des commentaires, des observations, propositions et des critiques constructifs, directement et non par la diffamation sur les réseaux sociaux, afin que nous atteignons tous le niveau minimum de nos ambitions et que nous laissions ensuite une culture de gestion dépend essentiellement des nouvelles idées et ne change pas avec le changement de personnes.

Que Dieu nous aide pour ce qui est bien pour l'ordre et la profession.

Le Président du Conseil National

Smail GHETTAS